

AVRIL. MAI 2021

INQUIETE PUBLIQUE - AVIS SUR
ESPINAL

BASSIN D'EAUX SÈVES

Annexe 1 rapport David Epital

24.05.2021

Attendu que l'eau de la Moselle, l'été, période d'intense utilisation du site, se manifie du fait des sécheresses, on, même si l'eau utilisée est rejeté dans la rivière, je m'inquiète sur la validité d'un tel projet

Attendu que, à l'heure d'un Plan Climat visant à la réduction du Piéton ce seront 150 tonnes qui vont être utilisées... Et les mois où les pompes seront à l'arrêt, le canal vide et piétonné sera peu esthétique sur sa longueur de 800m.

Attendu que le coût exorbitant (+de 5,7 millions d'euros) de cet ouvrage plus le coût annuel de 90 000€ à 100 000€ (pompes) d'électricité — à l'heure des économies d'énergie devant — en sus — être compensé par un billet d'entrée... mais à quel coût ?? Et double imposition spinaillienne !

Attendu que l'annonce d'une utilisation "dans les délais du sport, canoë kayak, rafting..." de 1300heures annuelles (dont 200h de compétition et 300h pour les pompiers financés à 700 000€...?) va conduire à réduire (avec Grenadine) voire supprimer certaines manifestations sur le site (joint aux associations bruxelles...)

Mon inquiétude se porte également sur le transfert de la totalité du site Pontuaire (compte municipal du 3/10/19) — Du pont de la République à la Passerelle sous la Grosse, en passant par le Quai de Dogneville et la Madille, plus une jardinière — A la Communauté d'Agglomération qui s'ajoute la location de bateaux et le site ---/-

de camping cars... la ville d'Épinal et les opimaliens se trouvent dépossédés d'un site de plus populaires de la ville.

D'autre part les travaux - 6 à 8 mois - vont conduire à la baisse et au détournement des eaux de la Moselle Ce qui a amené la Communauté d'Agglomération à négocier avec la société GME gérant le barrage hydroélectrique - une indemnité compensatrice concernant un soutien au projet (VIT 12.12.19)

Pour tous ces éléments, je me prononce - CONTRE - ce projet ambitieux mais non écologique et restrictif (élits du droit) car pendant ce temps toute une frange de familles opimaliennes n'a aucun accès à des plages ou bassins pour baignade (centre ville - Epinal Ouest...) et la ville n'est dotée d'aucune fontaine désaltérante (sauf 1 place Jeanne d'Arc) car même celle - peu consommatrice en eau - à bouton-poussoir - (devant Monoprix - un colosse) est condamnée depuis des années !

Alors prions pour l'eau, utilisons la surtout pour des projets utiles à la majorité des familles et NON pour un projet grandiose !

Je vote contre le bassin d'eaux vives opimalien.

Le 19/4/2021 -